GRILLE DE SELECTION POUR LE BEDLINGTON TERRIER

TB = Très Bon
EXC = Excellent
CI = Classe Intermédiaire
CO = Classe Ouverte
CT = Classe Travail
TC = Test de Caractère organisé par le club de race

SPE = Spéciale de race
RE = Régionale d'élevage
NE = Nationale d'élevage
CHPT = Championnat de France
CCH = Classe Champion

APR = Atrophie progressive rétinienne
TAN = Test d'Aptitude Naturelle organisé par le club de race

TC2 – équivalence = Un brevet de chasse (150 points minimum en épreuve de Broussaillage) / ou Un minimum de 100 points en terrier naturel ou artificiel / ou Un excellent en cavage / Le CSAU / Le CAESC /ou Un brevet de recherche utilitaire / ou Un brevet de pistage – Pour les races admises à pratiquer ces disciplines : un brevet de chien de défense / ou un certificat RCI / ou Un excellent en 3éme degré de sauvetage en mer

Approuvée par la commission Elevage de la SCC le : 09/05/2022 Validée par le comité de la SCC le : 28/07/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	**ELITE B**	**ELITE A**
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en NE ou RE ou SPE ou en CHPT + TC1 apte + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en NE, RE, SPE ou en CHPT sous 2 juges différents + TC1 apte + Test de dépistage de la Copper Toxicosis : résultat indemne ou porteur (1.1 ou 1.2) + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en NE ou CHPT 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en RE 1 EXC en CI, CO, CCH ou CT en SPE sous 3 juges différents + TC1 apte + TC2 apte ou équivalence + Test de dépistage de la Copper Toxicosis : résultat indemne ou porteur (1.1 ou 1.2) + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1er génération au minimum 3 descendants cotés 3 points : **Mâle** : avec 2 lices **Femelle** : sur 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants + Test de dépistage de la Copper Toxicosis : résultat indemne ou porteur (1.1 ou 1.2)	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1ère génération : **Mâle** : au moins 3 descendants cotés au moins 3 avec 2 lices **Femelle** : au moins 3 descendants cotés au moins 3 en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.
Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.